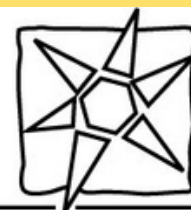




# BABY GYM

## LE QUESNOY

Pour les enfants  
30 mois à 6 ans



LE QUESNOY  
VILLE FORTE

Pour les enfants de 30 mois à 6 ans

# SÉANCES LE MERCREDI MATIN



Salle Michel Bernard



9h30-10h15 : Petite Section: 2 ans et demi\* à 3 ans

10h30-11h15 : Moyenne Section : 4 ans

11h30-12h15 : Grande Section : 5 ans

## Inscription

- Un certificat médical d'aptitude à la pratique physique ou le CERFA "QS Sport"
- Une attestation d'assurance couvrant les activités extrascolaires
- Le règlement (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public)  
10 euros pour les Quercitains, 20 euros pour les Extérieurs pour la période d'Octobre à Décembre 2024 .
- La fiche d'inscription jointe, téléchargeable sur le site internet de la ville, remplie et signée

Inscription uniquement Le 14 Septembre  
2024 à la fête du sport (Salles de tennis)  
à partir de 15 h 00 .

## Encadrement

Mme DUPONT Sophie, éducatrice sportive

M.LELONG Thomas, éducateur sportif

### ENFANT

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

**NÉ(E) LE :** .....

### ACTIVITÉ BABY-GYM SOUHAITÉE

- DE 9H30 à 10H15 (Petite section 2 ans et demi)**
- DE 10H30 à 11H15 (Moyenne section 4 ans)**
- DE 11H30 à 12H15 (Grande section 5 ans)**

### FAMILLE

#### RESPONSABLE DE L'ENFANT



.....

.....

#### ADRESSE



.....

.....

.....

#### NUMÉRO DE TÉLÉPHONE



.....


#### ADRESSE MAIL



.....

**EN SOUMETTANT CE FORMULAIRE, J'ACCEPTÉ QUE  
LES INFORMATIONS SAISIÉS SOIENT EXPLOITÉS DANS  
LE CADRE DE CETTE ACTION MUNICIPALE**

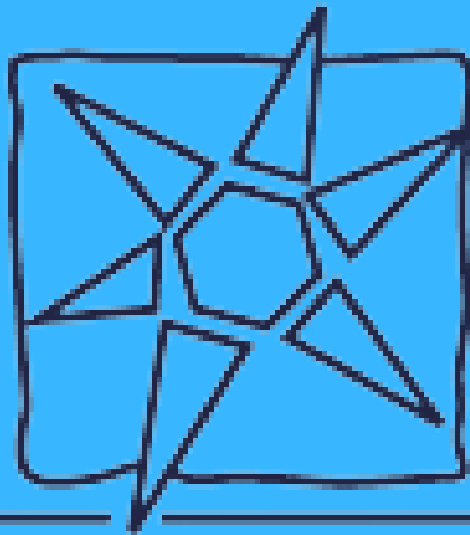
- \* J'autorise l'éducatrice à prendre toute disposition en cas d'accident, si les parents ne sont pas joignables.
- \* J'autorise la ville du Quesnoy à appliquer, en cas de choc, du froid à mon enfant :  OUI  NON
- \* L'enfant a-t-il des allergies ?  OUI  NON Précisez lesquelles : .....
- \* Recommandations particulières ? .....

 **Droit à l'image :** j'autorise la ville du Quesnoy à filmer et/ou photographier mon enfant, en vue d'une diffusion dans la presse et/ou sur le site de la ville :  OUI  NON

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ✓ Si les parents ne sont pas joignables, l'organisateur a l'autorisation de prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident
- ✓ L'enfant doit être amené et confié aux animateurs présents dans la salle
- ✓ Les enfants ne sont plus sous la responsabilité des animateurs lorsque le créneau horaire est terminé
- ✓ L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou dommage causé aux objets personnels
- ✓ Les parents ne sont pas autorisés à rester dans la salle

**DATE.....SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ"**



---

LE QUESNOY  
VILLE FORTE



**Mme DUPONT Sophie**  
Service Jeunesse  
[s.dupont@lequesnoy.fr](mailto:s.dupont@lequesnoy.fr)  
**03.27.47.55.57**